

**Du lundi 29 août
au vendredi 2 septembre**

ouvert aux joueurs et joueuses nés entre 2005 et 1997

16^e stage de **REPRISE**



organisé par le **Meudon Hockey Club**

Renseignements et inscriptions : 06 60 50 93 58

...et sur www.meudonhockeyclub.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION - STAGE DU 29 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE 2011

Bulletin à retourner rempli et accompagné du règlement à :
Bertrand Debray - 3, rue Louis Rolland - 92120 - Montrouge

Nom :

Prénom :

Né le : / / 19

Adresse :

.....

CP : Ville :

Tél : Domicile :

Portable :

email :

Club :

Numéro de licence :

VOTRE POSITION : Gardien Avant Défenseur

PRIX DU STAGE : 240 €.

MODALITÉS DE PAIEMENT : Deux chèques de 120€ à l'inscription.

Encaissement du premier chèque à réception, l'autre le 5 août.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du MEUDON HOCKEY CLUB

En cas d'accident, j'autorise les responsables du stage à faire appel à un secours d'urgence, ou à transporter mon enfant au centre hospitalier le plus proche.

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance de tout ce qui est mentionné ci dessus et sur le dépliant.

Fait le :

Signature du représentant légal

Idéalement placé avant le début de la saison sportive, le stage de reprise du Meudon Hockey Club contribue, depuis dix-sept ans, à une efficace remise en forme de ses participants, absolument nécessaire après deux mois d'arrêt d'entraînement.

HORAIRES

- ➔ Le stage commence lundi 29 août à 8h30 et se termine vendredi 2 septembre à 18h.
- ➔ Sont accueillis les joueurs de la catégorie U9 (joueurs nés à partir 2005), à ceux de la catégorie U15 (nés en 1997-1998).
- ➔ Les activités débutent tous les jours à 8h30 et se terminent à 18h.
- ➔ Une garderie peut être mise en place, si la demande en est faite par les parents, le soir jusqu'à 19h30 environ.

ENTRAÎNEMENT

Les stagiaires sont répartis en plusieurs groupes, selon leur nombre, leur âge et leur niveaux.

★ Sur glace

- 3 heures d'entraînement chaque jour sont réparties en deux sessions de 90 minutes. Le stage est tourné vers l'amélioration technique personnelle de chacun des participants. Le jeu collectif est abordé tout au long des entraînements de la saison de championnat. Les grands axes du travail de la semaine sont donc :
- ➔ Les techniques de patinage (Power Skating) afin d'améliorer puissance et vitesse.
 - ➔ Les techniques de maniement du palet : contrôles, passes, dribbles, tirs...
 - ➔ Les séances de matchs dirigés et de mise en application des exercices.

★ Hors glace

Un programme sera établi en fonction des entraînements. Il comprendra des exercices d'endurance, d'assouplissement et de renforcement musculaire adaptés à l'âge des joueurs, mais également des activités de détente et des plages de repos.

ENCADREMENT

Erick Naud Directeur technique du M.H.C. en charge du hockey mineur.

Diplômé du Brevet d'état 1^{er} degré - Diplômé en technique d'organisation des loisirs

Manuel Cuesta Diplômé du Brevet d'état 1^{er} degré - option hockey sur glace.

Guillaume Mathieu Diplômé du Brevet d'état 1^{er} degré - option patinage de vitesse.
Responsable technique Ecole de Hockey.

Nicolas Barbey Diplômé « métiers de la forme » - Senior D2 - Responsable préparation hors-glace des équipes du MHC

Romain Soustelle Diplômé du Brevet Fédéral 1^{er} degré - Senior D2

Thomas Lebailly Senior D2 - diplômé BAFA

Sophie Bazot Assistante technique Ecole de Hockey - diplômée BAFA

Des jeunes assistants techniques du MHC et des animateurs diplômés BAFA

complèteront l'encadrement du stage.

RESTAURATION

Les repas sont servis, du lundi au vendredi, au restaurant Hippopotamus à 5 minutes à pieds de la patinoire.

TARIF

- ➔ 240€ pour la totalité du stage.
- ➔ Modalités de paiement : Deux chèques de 120€ à l'inscription, avant le 30 juin 2011. Encaissement du premier chèque à réception du bulletin d'inscription et du second chèque le 5 août 2011.

ANNULATION

- ➔ Le versement initial de 120€ est considéré acquis par l'organisation dès l'inscription. En cas d'annulation après le 29 juillet 2011, l'inscription étant définitivement acceptée, le solde du montant du stage sera acquis par l'organisateur, sauf cas de force majeure.
- ➔ En cas d'accident ou de maladie entraînant l'impossibilité pour le stagiaire de participer au stage, un certificat médical, devra être présenté par le joueur. Dans ce cas, seul le versement initial sera retenu. Il n'y aura pas de remboursement si les organisateurs ne sont pas informés du départ du stagiaire.
- ➔ En cas d'abandon en cours de stage, il ne sera effectué aucun remboursement.

RÈGLEMENT

- ➔ Les organisateurs se réservent le droit de renvoyer un stagiaire dont la conduite ou les agissements nuiraient à la bonne marche du stage. Une telle mesure ne donnera lieu à aucun remboursement.
- ➔ La licence FFHG 2010 - 2011 du joueur est obligatoire. Au cas où le stagiaire n'en posséderait pas, un certificat médical sera exigé à l'arrivée, et il y aura lieu de souscrire, à sa charge, une assurance individuelle.
- ➔ Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de maladie. Il en va de même en cas de détériorations ou vol d'effets personnels.
- ➔ Le transport du stagiaire, de son domicile au lieu du stage et retour, s'effectuera à ses frais et sous son entière responsabilité.
- ➔ En cas d'accident ou de blessures survenus au cours du stage par manquement au règlement, les organisateurs ne pourront être tenus responsables.